



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DU BEAUSSET**

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2021

N°2021.11.09.14

L'an deux mille vingt-et-un, le 9 Novembre 2021 à 18 heures, le Conseil Municipal de la ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Espace Azur, Esplanade Charles de Gaulle au Beausset, conformément au décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire, à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, notamment son article 6 relatif à la tenue des assemblées délibérantes, au décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, notamment son article 1 portant gestes barrières, au décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, notamment son article 1 portant sur le passe sanitaire sous la présidence de Monsieur Edouard FRIEDLER, Maire du Beausset.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Étaient présents (24) : Edouard FRIEDLER – Danielle SERRES – Hervé THEBAULT - Laurent CAULET- Claude BLOIS - Bruno VADON Sandrine HORNUNG – Gérard PERRIER - Alain LEMOINE – Cathy CANDAU – Denis WILLAERT - Marc RAMUS – Rachida AMAR - Fabien BAUDINO – Marie VIDAL-MICHEL – Raphael FIORUCCI - Alexandra LOTHMANN – Julia NEGRONI – Arnaud DOT - Claude ALIMI – Laurence AUDIFFREN BOUSAHLA - Michelle SALLES

Clivy RIDE VALLADY : arrivée à 18h10

Patricia LOMBARDO : arrivée à 18h25

Étaient représentés (4) : Ludivine CORTY représentée par Sandrine HORNUNG - Christian CARTOUX représenté par Danielle SERRES – Lise GABUS représentée par Michèle SALLES – Philippe MARCO représenté par Laurence AUDIFFREN BOUSAHLA

Était absent, non représenté (1) : Richard CAMUS

14. Décision Modificative n°3 – BP 2021 (Annexe) - Rapporteur Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal,

Considérant le projet de Décision Modificative n°3 telle qu'annexée à la convocation de la présente séance, qui se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DEPENSES**

CHAPITRES	MONTANT	OBJET
011 "charges à caractère général"	30 000.00	Acquisitions matériaux pour travaux en régie du Foyer Mistral
65 "Autres charges de gestion courante"	1 500.00	Subvention association AMF "TELETHON"
022 "Dépenses imprévues de fonctionnement"	-1 500.00	Dépenses imprévues
TOTAL DEPENSES	30 000.00	

RECETTES

042 "opération d'ordre transfert entre sections"	30 000.00	opération ordre - travaux exécutés en régie
TOTAL RECETTES	30 000.00	

SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES**

CHAPITRES	MONTANT	OBJET
Opération 2020.05 "Réhabilitation de bâtiments"	-30 000.00	diminution du programme "réhabilitation Bâtiments"
040 "Opération d'ordre transfert entre sections"	30 000.00	opération d'ordre - Travaux en régie du Foyer Mistral
Opération 2020.02 "Equipements sportifs"	-126 000.00	Crédit disponible sur la réhabilitation du stade de foot après engagement des Travaux
Opération 2020.08 "Acquisitions foncières"	126 000.00	Complément du programme "acquisitions foncières" pour acquisition de terrains.
TOTAL DEPENSES	0	

RECETTES

TOTAL RECETTES	0	
-----------------------	----------	--

Considérant que lesdites inscriptions sont destinées à la réalisation de travaux en régie (par les services techniques) pour la réfection du foyer Mistral, à l'attribution d'une subvention maximale de 1 500 € à l'association AFM « Téléthon » et à l'acquisition de terrains.

Après en avoir délibéré,

Approuve la DM3 du budget de la commune telle qu'annexée à la présente, qui se résume comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 30 000 €

Recettes : 30 000 €

Vote :

Adopté-> 20

Edouard FRIEDLER – Danielle SERRES – Hervé THEBAULT - Laurent CAULET- Claude BLOIS - Bruno VADON - Sandrine HORNUNG – Alain LEMOINE – Patricia LOMBARDO - Cathy CANDAU – Marc RAMUS – Rachida AMAR - Fabien BAUDINO – Marie VIDAL-MICHEL – Raphael FIORUCCI - Alexandra LOTHMANN – Julia NEGRONI – Arnaud DOT - Ludivine CORTY représentée par Sandrine HORNUNG - Christian CARTOUX représenté par Danielle SERRES

Contre -> 3

Lise GABUS représentée par Michèle SALLES – Michèle SALLES - Claude ALIMI

Abstention -> 5

Gérard PERRIER – Denis WILLAERT - Clivy RIDE VALLADY - Philippe MARCO représenté par Laurence AUDIFFREN BOUSAHLA - Laurence AUDIFFREN BOUSAHLA

Fait et délibéré au Beusset les jour, mois et an susdits.

Le Maire.
Edouard FRIEDLER

